

Éditorial

Quelle expérience corporelle en STAPS ? What body experience in STAPS?

BERNARD ANDRIEU¹ • GUILLAUME RICHARD²

« Quelle science fructueuse pour les APSA saurait se dégager de l'expérience corporelle ? »

Gilles Bui-Xuan, 2005

La V^e Biennale de l'AFRAPS, qui avait pour thème « L'expérience corporelle. Éclairages philosophiques, éthiques, épistémologiques », s'est déroulée à la Faculté du Sport de Nancy les 28 et 29 juin 2012 avec plus de 70 contributions sur les thèmes de l'éthique du sport, l'épistémologie du corps, l'action motrice, la perception en première personne, l'immersion sensorielle, la modélisation de la pratique professionnelle, l'écologie corporelle, la conscience corporelle, l'inconscient cérébral, l'attention expérientielle et la proprioception. Des ateliers de pratiques ont mis en jeu les corps dans des techniques de relaxation, de découverte de soi et d'approfondissement de la conscience expérientielle.

En publant ici une courte et représentative sélection d'articles de doctorant(e)s, nous avons décidé de mettre en avant une recherche contemporaine même si, comme nous le montrons dans cette introduction, les différents courants représentés dans ce numéro témoignent des différents sens de expérience corporelle.

1. LE CONTEXTE DES INSTRUCTIONS OFFICIELLES EN EPS³

Le mot « expérience » avait déjà sa place dans les précédents textes, comme nous le montre cet extrait du *Bulletin Officiel* (B.O.) du 18 juillet 1996 :

« Dans la continuité de l'école primaire, l'éducation physique et sportive au collège met l'élève en contact avec un grand nombre d'activités physiques, sportives et artistiques qui constituent un domaine de la culture contemporaine. Selon leur nature, ces activités privilégient un mode particulier de relations et d'adaptations face à l'environnement physique et humain. Elles permettent à tous les élèves de s'éprouver physiquement et de mieux se connaître **en vivant des expériences variées et originales**, sources d'émotion et de plaisir. »

Dans le B.O. hors-série n° 6 du 12 août 1999 « Programmes des lycées », apparaît pour la première fois le terme d'expression corporelle :

« L'éducation physique et sportive au collège est le temps d'une unité de la formation – socle de compétences variées, groupements d'activités. Au lycée, elle est le temps d'une expérience corporelle personnalisée, qui favorise l'acquisition de compétences et de connaissances en relation au patrimoine culturel des activités physiques et artistiques » (p. 41).

1 Philosophie et professeur en « Épistémologie du corps et des pratiques corporelles » à la Faculté du Sport de l'Université Lorraine. Chercheur à EA 4360 APEMAC/ EPSaMetz & USR 3261 MSH Lorraine, Associé à l'UMR 7268 CNRS/EFS.

2 Maître de conférences à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation Physique de l'Université Lille Nord. Chercheur à l'Équipe de Recherche Septentrionale « Sport et Société » (ER3S - EA 4110).

3 Nous utilisons le mémoire de M2 réalisé par notre collègue Arnaud Mangeol sous notre direction à la Faculté du Sport de Nancy en juin 2011 : *La place du corps dans les Instructions Officielles en vigueur en EPS : l'introduction de la notion d'expérience corporelle dans les programmes de la maternelle au lycée depuis 2008 ; signification, divergences et conséquences pédagogiques*.

Le 28 août 2008, dans le B.O. spécial n° 6, paraissent les nouveaux programmes d'Éducation Physique et Sportive (EPS) du collège. Dans ce texte, un terme est mis en avant, celui d'« expériences corporelles ». On le retrouve dans la troisième finalité intitulée « L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive » :

« Au collège, l'élève doit vivre des expériences corporelles variées et approfondies. Il accède ainsi à une culture raisonnée, critique et réfléchie des APSA. Cet apprentissage se fait au travers de pratiques scolaires issues des pratiques sociales, aménagées en fonction des impératifs éducatifs. L'acquisition de compétences et de valeurs permet au collégien de se situer au sein d'une culture contemporaine. »

Ce petit passage, qui peut paraître anodin, marque l'apparition d'un terme nouveau au collège avec une autre lecture de l'EPS par l'accent mis sur les expériences vécues par le corps pour y construire des compétences. Ce terme était déjà présent au lycée depuis 2001 mais il ne s'agissait que d'« expériences ». Avec le B.O. hors-série n° 3 du 19 juin 2008, pour les programmes des classes primaires, le terme « expériences corporelles » remplace désormais celui d'Éducation Physique à l'école maternelle : « L'activité physique et les **expériences corporelles** contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant. »

À la suite de ce projet de réforme des Programmes d'EPS, paraissent au B.O. du 19 février 2009 les Programmes du lycée professionnel. La notion d'expériences corporelles y est ainsi développée : « Partager un projet qui définit les enjeux de formation et offre des parcours d'**expériences corporelles** ». À l'intérieur de ce paragraphe nous pouvons lire : « Le projet doit organiser le parcours de formation pour que la **diversité d'expériences corporelles** recouvre, dans la mesure du possible, les cinq compétences propres à l'EPS... leur **diversité** favorise l'adaptation de l'individu à son environnement présent et futur. » Il est important ici de noter que c'est le choix des lycéens qui permet de construire ce parcours d'expériences corporelles : « Le parcours d'**expériences corporelles** proposées à l'élève se traduit par le **choix** d'APSA. Il tient compte des demandes du public scolaire local, celles des filles notamment. »

Ainsi, le terme d'expériences corporelles est bien présent dans les Informations Officielles en EPS, même s'il reste à découvrir les significations qui lui sont accordées.

2. L'ÉMERGENCE DU CONCEPT D'EXPÉRIENCE CORPORELLE EN EPS

Les expériences motrices proposées par les travaux de Jean Le Boulch (1924-2001) avaient déjà mis l'accent sur la perception du corps comme une expérience globale. Dès 1961, son approche fonctionnelle vise bien à envisager le mouvement « non comme un processus ayant sa raison d'être en lui-même, mais au contraire comme ayant une signification en rapport avec la conduite de l'être dans son entier » (Le Boulch, 1961, p. 12). C'est du moins ce qu'il expose dans *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*, dans un article intitulé : « L'avenir d'une éducation physique scientifique » : « Pour que l'ajustement soit réalisable, il faut que le sujet ait pris conscience des différents segments corporels ; mais aussi qu'il ait réussi à accéder au niveau supérieur d'organisation qui est le niveau du schéma corporel. Le schéma corporel suppose la perception immédiate de n'importe quelle partie du corps intégré dans un ensemble global et en liaison avec le monde extérieur » (Le Boulch, 1961, p. 12). L'expérience corporelle repose ainsi sur une perception globale d'une sensation intégrale du corps : « Il faut envisager une éducation absolument complète, permettant au sujet de contrôler ou de sentir ses différents segments lorsqu'ils jouent, de sentir globalement son corps et l'ensemble intégré de ses différents segments corporels en liaison avec les conditions du milieu extérieur » (Le Boulch, 1957, p. 18). Si les Instructions Officielles de 1967 veulent « donner conscience

aux jeunes de leur propre corps, les éclairer sur leurs qualités psychomotrices et pallier leurs insuffisances morphologiques et fonctionnelles », l'expérience corporelle n'y apparaît pas encore comme un item explicite.

Les travaux autour de l'expression corporelle ont pu contribuer à la revalorisation du vécu subjectif, à la fois phénoménologique et psychoaffectif, de l'expérience. L'apparition de l'expression corporelle repose, selon Jacqueline Blouin-Le Baron – auteur en 1981 d'une thèse en Science de l'Éducation sous la direction de Christian Pociello sur *L'expression corporelle : analyse socioculturelle de l'activité et de ses pratiquants* –, sur un ensemble de phénomènes liés : introduction des techniques de groupe (bioénergie, co-conseil, marathon, potentiel humain, végétothérapie), expérimentation en mai 1968 de « solutions partielles dans la drogue, la transe, la macrobiotique ou les ascèses et médecines orientales » (Blouin-Le Baron, 1983, p. 127), mais aussi méditation transcendante, luttes féministes, groupes homosexuels, mouvements écologiques et antinucléaires, l'anti-sport, l'anti-codification, l'esthétisation de l'image du corps, le marché aux pratiques corporelles existant aux États-Unis depuis 1963 comme la relation, l'hydrothérapie ou les massages, un polysensualisme et enfin le refus du modèle du sport de haut niveau comme finalité de l'action éducative, signant ainsi « la réinsertion du vécu corporel plus authentique dans le lieu informel de l'*anti-rendement* » (Bercoff, 1980, p. 127). Sous l'influence de Christian Pociello qui dirige un groupe de recherche à l'INSEP sur ce qui structure le champ des pratiques sportives en tant que pratiques sociales et de celles de Pierre Bourdieu et de Georges Vigarello, Jacqueline Blouin-Le Baron se propose de définir le champ sociologique des pratiquants de l'expression corporelle en mettant en relation des *modèles idéaux-typiques*, au sens wébérien du terme, de pratiquants avec le mode de pratique précis qu'ils ont « choisi », en faisant l'hypothèse qu'« il existe une homologie de structure entre la forme d'activité qu'ils exercent et l'environnement social et culturel... » (Blouin-Le Baron, 1981, p. 11). Ce « réengagement du sujet dans son corps » refuse le corps mécanisé et policé, le corps rationalisé et décodé par une maîtrise abstraite.

Mais comme anti-technique, l'expression corporelle, selon Claude Pujade-Renaud, est aussi « le passage d'un savoir-faire technicisé à un pouvoir-être relationnel » (Pujade-Renaud, 1972) contre le verbalisme et le « parolisme » (Ardoino, 1975). Jean-Marie Brohm (1977) estime que l'expression corporelle donnait une bonne conscience à des pédagogues marginaux. Claude Pujade-Renaud (Ferez, 2005, p. 68) expérimente, elle, l'expression corporelle entre 1969 et 1971 en Sciences humaines à Paris VII et à l'UEREPs de Paris V : « Elle entame un cursus de philosophie à la Sorbonne qu'elle achèvera après avoir quitté l'IREPS en obtenant une licence. Durant ces années, elle délaisse peu à peu la compétition sportive pour la danse, intégrant dès 1950 la Maîtrise Janine Solane. Elle y découvre une danse plus respirée que ce qu'elle a connu, plus en rapport avec la musique. En 1954, elle est nommée au lycée de Rouen, puis à Versailles. Les conditions de son entrée en éducation physique éclairent sans doute les motifs qui font que, vite, elle désire quitter le Secondaire pour le Supérieur. C'est ainsi qu'en 1960, elle devient formatrice à l'IREPS. Elle s'éloigne alors encore un peu des activités sportives en se spécialisant en danse, en plus de ses cours en psychopédagogie » (Ferez, 2007).

Dès 1984⁴, Jean-Jacques Barreau et Jean-Jacques Morne (1984) font référence explicitement dans le champ des APS à la notion d'expérience corporelle. Dans l'introduction de leur ouvrage *Sport, expérience corporelle et science de l'homme : épistémologie et anthropologie des A.P.S.*, ils nous disent que « la question du fait sportif ne saurait épuiser la connaissance des activités corporelles. La prestation sportive ne représente qu'un type d'expérience corporelle, parmi d'autres impossibles à dénombrer

⁴ Nous suivons le mémoire de notre collègue Arnaud Mangeol (cf. *supra*, note 3).

de manière sûre. » Les auteurs distinguent les expériences corporelles de type professionnel et les autres expériences corporelles sans parvenir à instaurer une véritable frontière entre les deux en raison de la différence des corps de métiers dans l'APS, le sport, l'animation ou la santé.

Les auteurs s'appuient sur M. Mauss (*Les techniques du corps*, 1934) et L. Boltanski (*Les usages sociaux du corps*, 1971) pour introduire ce concept d'expérience corporelle en la rattachant à celui d'habitus défini par Mauss et le complètent par l'analyse de Boltanski : les techniques du corps seront très différentes en fonction des savoirs du corps, il apparaît plus intéressant de parler d'usages sociaux du corps.

Pourquoi alors utiliser le terme d'expérience corporelle plutôt que celui de techniques du corps ou d'usages sociaux du corps ? Barreau et Morne donnent deux raisons à l'utilisation de ce concept :

« La première concerne les catégories de problèmes auxquelles ces notions de techniques et d'usages sociaux du corps conduisent : 1) celle des techniques du corps enferme une connotation objectiviste et priviliege le point de vue extérieur de l'observateur dont le but est d'identifier des cas ; 2) celle d'usages sociaux du corps installe un ordre de l'explication, celui qui tire parti des déterminations sociales et culturelles... de l'expérience corporelle ; elle priviliege alors le point de vue de l'analyste et de l'épistémologue.

La deuxième raison tient à ce que le terme de "corps" a connu récemment une telle vogue qu'il en ressort passablement éculé sans qu'il ait permis de surmonter toujours les difficultés qui se présentaient dans les contextes où il était impliqué. (...) C'est pourquoi la locution "expérience corporelle" paraît préférable : moins usée elle porte d'emblée l'accent sur le plan des rapports. »

À la suite des travaux de Barreau et Morne, l'expérience corporelle ne sera que très peu reprise dans des ouvrages. Il faut attendre 1994 pour retrouver ce concept dans un article de Walter Bucher paru dans *Sporterziehung in der Schule* et intitulé « Expériences corporelles, motrices et sportives, sur roues et roulettes » (article écrit en allemand et traduit par Christine Reist). Ces auteurs vont tous s'appuyer sur le champ des activités physiques et sportives et non explicitement à l'EPS.

Les prémisses de l'expérience corporelle en EPS vont réapparaître à partir de 1993 avec l'ouvrage de Nathalie Gal, *Savoir nager : une pédagogie de la natation*. Dans cet ouvrage, Nathalie Gal, avec l'introduction du terme « compétence » en EPS, se propose de voir l'enseignement de la natation à l'école sous un autre angle : tout n'est pas enseignable ; il faut identifier des fondamentaux pour les élèves. C'est ainsi que l'auteur fixe comme premier objectif de l'enseignement de la natation à l'école :

« Un objectif d'"adaptabilité motrice", en proposant aux jeunes des **expériences motrices variées** les incitant à utiliser un potentiel important de leurs ressources personnelles (leurs capacités physiques de vitesse, endurance, résistance, force, souplesse, coordination, notamment). Cela consiste à utiliser au mieux les possibilités éducatives offertes par l'eau, sans pour autant poursuivre une finalité sportive au départ : la confrontation d'un élève à **des formes variées d'actions dans le milieu** a pour but d'installer une adaptation à des modalités variées de déplacement dans le milieu, en exploitant les espaces "au-dessus, sur, sous et au fond" de l'eau. De cette façon, l'élève va acquérir progressivement, en résolvant des problèmes fondamentaux et prioritaires de l'activité (donc de "relation à l'eau"), des habiletés variées lui ouvrant des possibilités d'accès à toute forme de pratique aquatique et sportive » (Gal, 1993, p. 13).

Nous voyons ici comment Nathalie Gal perçoit cette nouvelle pédagogie de la natation par l'expérience vécue. La construction de la compétence se fait par une adaptation au milieu grâce à diverses expériences corporelles dans ce milieu afin de solliciter un maximum de ressources. Il s'agit de dédramatiser la « *relation à l'eau* » (notion de problème fondamental) grâce à diverses expériences corporelles pour ensuite passer à un objectif visant « *l'accès vers une expertise sportive* ».

Il conviendrait donc pour l'anthropologie motrice de Jean Le Boulch à Nathalie Gal de distinguer expérience motrice et expérience corporelle. Une expérience motrice serait bien une expérience corporelle mais une expérience corporelle est une immersion subjective dans un milieu. Car il faut également intégrer dans l'expérience corporelle le côté ressenti du sujet par une analyse de ses actes, des actions du milieu sur son corps ou de son corps sur les autres corps. L'expérience corporelle va être intéressante car l'élève va devoir faire preuve d'une motricité adaptative pour résoudre les problèmes posés par l'environnement à son corps. Cette motricité adaptative n'est pas toujours consciente mais résulte parfois simplement des contraintes qui pèsent sur l'élève.

Le 31 décembre 2010 est paru le livre *L'expérience corporelle* (Huet & Gal-Petitfaux, 2010) aux éditions Revue EPS. Ce livre fait partie de la collection « Pour l'action », qui est une collection de poche destinée à faire le lien entre le savoir et les pratiques en réalisant une synthèse des connaissances scientifiques actuelles et une analyse de situations concrètes décrivant des procédures et des outils utilisés sur le terrain. Cet ouvrage propose une perspective phénoménologique pour lire l'expérience corporelle. La phénoménologie étant focalisée sur le vécu originel du sujet, elle envisage notre manière d'être relié au monde par notre corps, de l'habiter et d'agir à travers lui. La phénoménologie nous incite à nous pencher sur le caractère subjectif de l'expérience. Chaque personne ne va pas ressentir une action de la même manière ; l'écoute de soi est différente d'une personne à l'autre, ce qui donne un caractère très subjectif à l'expérience corporelle. En effet, comme le disent Marc Cizeron et Benoit Huet dans le chapitre inaugural, « nous ne vivons pas notre corps comme un instrument intermédiaire entre nous et le monde ; nous sommes corporellement en contact direct avec le monde », ce que Bernard Andrieu a décrit comme le monde corporel (2010). La différence entre les deux approches est que la première est représentationnelle et cognitive tandis que la seconde admet que le corps fait émerger des sensations sans l'intermédiaire de la conscience. Si l'expérience engage tout le corps, c'est bien le corps qui ressent jusque dans les activations inconscientes de son système nerveux. Là où pour les anthropologues cognitivistes l'apprentissage consiste à passer d'une représentation d'« avoir un corps » à une représentation d'« être un corps ».

L'expérience corporelle devrait dépasser le dualisme cartésien et par conséquent nous ne pouvons pas dire que l'on fait l'expérience de son corps mais que l'on est au contraire corporellement engagé dans l'expérience. La difficulté de l'expérience corporelle va donc être de percevoir les sensations de son corps car, pour les anthropologues cognitivistes, quand nous agissons, « ce que nous percevons est l'objet d'une visée de la conscience : nous ne percevons que ce que nous sommes disposés à percevoir ». Les élèves en EPS vont devoir faire preuve d'une écoute fine de soi pour pouvoir comprendre l'expérience corporelle qu'ils vivent : « Comprendre l'expérience corporelle nécessite de revenir à l'expérience immédiate, à la couche sensible et profondément incarnée du vécu. » Pour ce faire, il faut arriver à se décentrer de l'action sur l'environnement pour atteindre les effets de l'action sur le corps propre. Cela demande déjà une certaine expertise et ne pourra donc pas être envisagé trop tôt dans la scolarité. Il s'agira d'abord de vivre des expériences corporelles variées au cours de la scolarité pour ensuite les analyser, les comprendre et ainsi mieux se connaître face à une situation.

De plus, la perception ne revient pas à recevoir passivement les informations « objectives » déposées dans l'environnement mais c'est une action consistant à donner du sens à un environnement qui n'en a pas *a priori*. Nous attribuons une signification particulière à notre relation au monde en fonction de la nature de la tâche que nous réalisons, de nos expériences passées et de notre intention. L'expérience a donc une inscription corporelle, au sens de Francisco Varela puis de Yannick Van Poule, puisqu'elle s'inscrit dans un corps en relation avec le monde dans lequel il évolue. La perception ne se réduit donc pas à la simple activation de capteurs sensoriels ; les significations

que nous donnons à nos actions vont jouer comme un guide voire un filtre dans nos ressentis. On peut supposer que l'expérience corporelle joue un rôle dans l'élaboration de ces images mentales et qu'en retour elles constituent un indicateur précieux de l'expérience des sujets. Perception et action sont donc indissociables et dans l'expérience corporelle, grâce à l'élaboration de simulations internes du mouvement, le sujet peut anticiper les conséquences sensorielles et motrices de nos interactions avec l'environnement. Chantal Mettoudi (ancienne enseignante et inspectrice du 1^{er} degré) a fait paraître en 2010 un livre intitulé *Comment enseigner en maternelle les activités physiques et les expériences corporelles*. L'existence même de ce livre nous montre l'intérêt porté aux expériences corporelles dès l'école primaire.

3. QUATRE MODÈLES COMPLÉMENTAIRES

Au cours de la V^e Biennale de l'AFRAPS, quatre modèles de l'expérience corporelle ont été présentés à travers l'organisation scientifique. Ce numéro de la revue *Staps* en présente quelques exemples ; chaque modèle communique avec les autres, même s'ils sont complémentaires, avec telle dimension du corps plutôt que telle autre.

Plusieurs niveaux de conscience de cette expérience corporelle imbriquent la posture, le schéma corporel et l'image du corps. Pour sentir son corps, la conscience corporelle semble le moyen privilégié pour atteindre ce qui constituerait les couches esthésiologiques du vécu incarné. Les data sensoriels sont accessibles par la différence de sensation éprouvée lors d'un mouvement musculaire, respiratoire ou moteur qui prend une voie jusque-là inconnue au schéma corporel habituel.

Quatre moyens, au moins, d'apercevoir cette expérience corporelle ont été dégagés au cours de ce colloque :

- L'*aperception interne* (Maine de Biran, Michel Henry, Marcel Mauss, Jean-Pierre Warnier) étudie l'activité motrice en la situant dans un milieu et une culture corporelle : la réflexivité cognitive ou conative doit favoriser un retour sur son expérience par l'analyse de la pratique, par le repérage des schèmes de décision et de perceptions et par le décodage des langages corporels engagés dans les gestes professionnels.
- L'*éveil corporel*, sensoriel (Husserl, Varela, Petit-Mengin, Depraz, Vermersch, Noë...) étudie la conscience de l'action à partir d'une explicitation du vécu de conscience selon un récit, l'exploration des perceptions et de la sensibilité ou l'analyse des contenus corporels et affectifs de la pratique corporelle.
- La *proprioception réflexive, l'attention somatique et la conscience corporelle* (Dewey, James, Alexander, Feldenkrais, Shusterman...) éveillent par la praxéologie et la soma-esthésie des indices énactifs du corps propre qui fournissent au sujet ses modalités d'incarnation.
- L'*immersion écologique* (Naess, Merleau-Ponty, Schilder, Le Boulch...) plonge le schéma corporel dans un milieu qui agit sur le corps en provoquant une empathie, une résonance motrice ou une émersion sensorielle inédite.

Chaque modèle s'appuie sur une science de référence, respectivement, le cognitivisme, la phénoménologie, le pragmatisme et l'écologie. Chaque modèle n'épuise pas les trois autres car chacun s'y réfère pour construire la légitimité épistémologique de son propre modèle.

Comme le décrit le tableau non exhaustif ci-dessous, bien des chercheurs travaillent et partagent des modèles d'expériences corporelles, chacun pouvant aussi passer de l'un à l'autre en fonction des objets étudiés :

Moyens	Référents	Modes	Modèle	Analyse	Chercheurs en STAPS
Réflexivité	M. Mauss M. de Biran M. Henry J.-P. Warnier	Cognition Conation	Anthropologie Réflexive Culture matérielle	Activité motrice Située Gestes professionnels	M. Durand N. Gal-Petitfaux L. Roche O. Vors M. Cizeron C. Gagnières M. Récopé L. Ria D. Delignières G. Routier C. Rosselin M. Quidu G. Bui-Xuan O. Dieu Marie Level T. Lesage C. Rolland
Inscription	Husserl F. Varela A. Noë N. Depraz C. PetitMengin P. Vermersch	Énaction Explication	Neurophénom. Philosophie analytique Épistémologie	Vécu de conscience Sensibilité	Y. Vanpoule M. Chenault S. Rouanet B. Grison Thi Bich-Ngoc Doan N. Lacince P.L. Boulanger E. Louis B. Andrieu X. Pavie A. Mouchet R. Mocan É. Delassus F. Hochepied J. Gleyse J.-F. Loudcher J.-M. Peter...

Moyens	Référents	Modes	Modèle	Analyse	Chercheurs en STAPS
Conscience	W.J. Dewey M. Foucault M. Alexander M. Feldenkrais R. Shusterman C. Koch	Proprioception Éveil de conscience Attention somatique	Praxéologie Soma-esthésie Éthique	Corps propre Incarnation	P. Parlebas B. During E. Dugas L. Collard J. Gaillard N. Midol C. Gagnières C. Perrin C. Pépin M. Hilpron É. Caulier A. Hamard É. Perrera S. Rouanet N. Burel J. Damian J. Mikulovic R. Comte E. Maître de Pembroke V. Bouchet É. Delassus F. Hoche pied L. Munoz R. Feillet
Immersion	A. Naess M.M. Ponty G. Deleuze P. Schilder Le Boulch H. Wallon D. Anzieu S. Gallagher A. Berthoz M. Jeannerod L. Naccache	Incorporation Inconscient cérébral	Écologie corporelle Géographie du sport Psychologie du sport	Schéma corporel Vécu en première personne	B. Andrieu J. Corneloup O. Sirost S. Héas P.-P. Meden A.-S. Sayeux M. Leveque A. Loret R. Richard O. Bessy N. Midol A. Dumont L. Jay A. Gaulier C. Machemehl M. Schirrer A. Suchet D. Jorand B. Évrard D. Femenias A. Marsac É. Levet-Labry...

4. QUELLE CONSCIENCE DE L'EXPÉRIENCE CORPORELLE ?

La difficulté de l'expérience corporelle va donc être de percevoir les sensations de son corps car quand nous agissons, « ce que nous percevons est l'objet d'une visée de la conscience : nous ne percevons que ce que nous sommes disposés à percevoir » (Cizeron & Huet, 2011, p. 21). Les élèves en EPS vont devoir faire preuve d'une écoute fine de soi pour pouvoir comprendre l'expérience corporelle qu'ils vivent. « Comprendre l'expérience corporelle nécessite de revenir à l'expérience immédiate, à la couche sensible et profondément incarnée du vécu » (Cizeron & Huet, 2011, p. 23). Pour

cette réflexivité, il faut se décentrer de l'action sur l'environnement pour atteindre, est-ce la manière métacognitive ou analytique, les effets de l'action sur le corps propre.

Or la perception ne revient pas à recevoir passivement les informations « objectives » déposées dans l'environnement mais c'est une action intentionnelle. Le modèle reste ici celui d'une conscience transcendantale, consistant à donner du sens à un environnement qui n'en a pas *a priori*. Nous attribuons une signification particulière à notre relation au monde en fonction de la nature de la tâche que nous y réalisons, de nos expériences passées et de notre intention. L'expérience a donc une inscription corporelle puisqu'elle s'inscrit dans un corps en relation avec le monde dans lequel il évolue. La perception ne se réduit dès lors pas à la simple activation de capteurs sensoriels (différence avec notre thèse de l'immersion écologique), les significations que nous donnons à nos actions vont jouer le rôle de guide voire de filtre analytique dans nos ressentis. Car l'expérience corporelle ne se limite pas à la possibilité de se mouvoir consciemment, elle peut être affectée aussi par la formation d'images mentales. Perception et action sont donc indissociables et l'expérience corporelle, grâce à l'élaboration de simulations internes du mouvement, peut permettre d'anticiper, autant que possible, les conséquences sensorielles et motrices de nos interactions avec l'environnement.

La pré-d'action ne peut être confondue avec la préaction définie par Pierre Parlebas comme processus essentiel de la sémiotricité et dans le « jeu sémiotique de détection et de production d'indices » (Parlebas, 1999, p. 269), la préaction est elle aussi une décision et une anticipation. Cette action motrice préparatoire, accomplie par un ou plusieurs pratiquants dans l'action motrice, relève des indices observables d'une situation motrice à travers un événement, une propriété ou un projet non immédiatement perceptibles. « Souvent intuitivement et sans en avoir nécessairement conscience » (Parlebas, 1999, p. 177) ou savamment dissimulée dans la feinte, l'incertitude motrice implique l'identification des signes porteurs d'actions tactiques. Ce « praxème » (Parlebas, 1999, p. 260) est le résultat d'une interprétation perceptive du projet tactique à travers leur signifiant et leur signifié. Savoir préagir est un des objectifs « de l'éducation physique » (Parlebas, 1999, p. 272), preuve de l'adaptabilité motrice : la décision motrice est une « pré-décision répondant à une pré-perception qui déclenche des actes d'anticipation motrice » (Parlebas, 1999, p. 91). La décision motrice se distingue des conduites de choix cognitifs, même si elle peut s'y trouver engagée, par l'activité sémiotrice qui décide continûment les signifiants environnementaux.

La pré-d'action repose sur ce caractère prédicteur du cerveau. Comme prédicteur, « l'organisme doté d'un cerveau procéderait, en toutes circonstances, à une anticipation centrale par rapport à la détermination de la réceptivité des capteurs sensoriels périphériques » (Berthoz & Petit, 2006, p. 35). Une théorie de la constitution du modèle interne du monde par l'organisme lui-même qui perçoit le monde suppose un renversement épistémologique : ce n'est plus le monde qui informe l'organisme, c'est le corps cérébré qui définit son environnement d'action.

Mais s'il y a bien un engagement corporel dans l'action, l'affinement de la sensibilité proprioceptrice développe une intelligence interne et subjective non représentationnelle : l'automatisation sensori-motrice favorise une régulation proprioceptive, mais « l'accès à la prise de conscience des myriades d'ajustements, mobilisations et coordinations, reste très partiel » (Parlebas, 1999, p. 326). Cette inconscience que prouve bien l'automatisation du schéma corporel (Gallagher) n'explique pas tant le travail du corps cérébré que les effets de la cérébration du monde par le corps : en dessous du seuil de 450 ms, la sensibilité situationnelle utilise le traitement transcendantal par le cerveau des informations perçus par le corps en première personne consciemment ou inconsciemment (Petitmengin, 2010). La pré-d'action éco-sensible précède la préaction sensori-motrice qui en incarne les décisions motrices en allant par degré de l'incorporation des informations sensorielles

par la sensibilité situationnelle de l'intercorps à sa modélisation interne par la simulation de scénario possibles jusqu'à la mise en acte.

5. LE RÔLE DES AFFECTS ET DE LA SENSIBILITÉ

Du point de vue des affects, René Bertrand dans la première partie de *Corps sensible et EPS* (2002) nous montre comment par le corps sensible les sensations vont être un catalyseur pour les connaissances. C'est ici la sensibilité naturelle du corps, et non la cognition, qui nous guide souvent dans ce que nous faisons. Dans un article paru dans la revue *Corps* n° 4 en 2008, « Norme propre et exercice corporel : le cas d'un volleyeur », Michel Récopé, Hélène Fache (auteure en 2010 d'une thèse sur ce thème : *L'expérience corporelle des pratiquants de volley-ball en situation. Phénomènes et structure des apparaissants*) et Géraldine Rix nous montrent comment l'expérience de l'exercice corporel peut avoir un lien direct avec la santé :

« Les manifestations comportementales, les ressentis et significations exprimés *a posteriori* lors d'entretiens d'autoconfrontation présentent une cohérence globale (ainsi qu'un caractère *structuré*) ; la sensibilité à l'enjeu de rupture (lequel constitue le fondement culturel du volley-ball et la norme informelle ayant prévalu jusqu'à présent à la régulation réglementaire de ce sport) a un statut *structurant* de l'activité et de l'expérience corporelle de cette population (elle correspond à la valeur directrice orientant et organisant leur mode et leur monde communs de pratique). La portée de ce résultat est examinée chez d'autres populations et dans d'autres milieux de pratique : est visée une meilleure compréhension de ce qui organise les pratiques effectives des acteurs, pour envisager à terme les conséquences sur la formation dans de nombreux domaines, y compris celui du travail » (Récopé, Fache & Rix, 2008).

Hélène Fache précise pour sa thèse une option strictement phénoménologique :

« Notre analyse phénoménologique de l'activité de pratiquants de Volley-ball en situation nous conduit à caractériser l'expérience corporelle d'un sujet dans une activité mondaine comme la manifestation d'une double épreuve : celle du sujet éprouvant le monde tout en faisant l'épreuve de soi. L'épreuve ou le vivre caractérise la sensibilité du sujet. Notre travail permet de confirmer des avancées issues des phénoménologies de la vie/du vivant à partir d'une étude de terrain qui s'est confrontée à une description des phénomènes apparaissant à des sujets, à une description minutieuse de leur rapport actif à un monde quotidien et ordinaire, les situations de jeu de Volley-ball, pour accéder finalement au fondement de l'apparaissant » (Fache, 2010).

Enfin, du point de vue de la connaissance de soi, Richard Shusterman, avec le concept de soma-esthésie nous montre comment de nos jours la conscience du corps (2007) devient une connaissance de soi par soi au travers de l'écoute de ses sensations. Adam Frank⁵ a pratiqué le Taï-chi pendant vingt ans avant de l'enseigner. Il a ensuite entrepris une thèse de philosophie basée sur une approche ethnographique. Il a combiné une ethnographie rétrospective de son expérience de pratiquant et d'enseignant à une observation participante de 18 mois dans l'association de *Tai-chi Jianquan* à Shanghai. Ces travaux ont donné lieu à la publication d'une thèse de philosophie et d'un article (Frank, 2000, 2003). Nancy Chen (2003) et Thomas Ots (1994) privilégient une analyse phénoménologique en s'intéressant aux vécus des pratiquants et au rôle de leur pratique du point de vue de la construction identitaire, Jian Xu (1999) adopte un point de vue plus global et s'intéresse aux processus de transformation du Qi-gong en Chine et à sa transmission dans les pays occidentaux.

⁵ Merci à Sylvain Rouanet (2011, pp. 69-105) pour cette référence.

Dans leur thèse sur une école française de Yoga, Évelyne Lasserre et Axel Guïoux concluent « qu'il s'agit de trouver un mieux-être existentiel en réaffirmant la maîtrise de son propre corps » (Guïoux & Lasserre, 2002, p. 313). Les pratiquants aboutissent donc à une fusion du sens, de la signification de leur existence et de leur vie sensible intérieure. Yves Le Pogam constate :

« La discréption des recherches centrées sur les techniques du corps sensibles à l'Orient, non pas celles qui s'intéressent aux arts martiaux, mais celles qui sollicitent le corps dans une expression moins spectaculaire, moins médiatisée, qui s'exécutent dans le feutré d'un lieu clos, loin des regards extérieurs, quasiment dans le secret des corps » (Le Pogam, 1995, p. 273).

Par une analyse de l'expérience corporelle (expérience de la blessure, activité d'arbitres experts) et une philosophie de l'expérience corporelle et des représentations du corps, la connaissance de soi par soi (une sorte d'incarnation de l'action, d'attention de soi) va se construire au fil du temps (Biache, 2007) à force de lecture de ses sensations internes et des mouvements de posture dès la première expérience (Travers, Mascret & Rey, 2010). Il s'agit donc de construire une conscience somatique qui va servir à fournir au sujet des informations sur son corps et *a fortiori* sur son état corporel voire sur sa propre santé. Savoir écouter son corps est une compétence difficile à atteindre et qui n'a pas toujours été de soi dans la civilisation occidentale plus impliquée dans les mécanismes de fonctionnement plutôt que sur les états. Partant de ce constat, R. Shusterman s'est penché sur les méthodes orientales plus axées sur l'écoute de soi (particulièrement la médecine chinoise) et qui mêlent la santé et le bien-être. Il s'intéresse dans ce texte à la manière dont l'orientalisation du corps occidental s'effectue aujourd'hui. C'est-à-dire comment notre civilisation s'intéresse de plus en plus à l'écoute de soi.

Richard Shusterman, dans son ouvrage *Conscience du corps*, nous présente ce qu'il appelle la « soma-esthétique ». La soma-esthétique est l'étude critique de la culture méliorative de notre expérience et de notre usage du corps vivant en tant que site d'appréciation sensorielle et de façonnement de soi créateur. Du grec *aïsthesis*, qui veut dire sensation corporelle, et de *soma* qui signifie corps, ce concept cherche à mettre en valeur le sens, la compréhension, l'efficacité et la beauté de nos mouvements et de l'environnement auquel ils contribuent et à partir duquel ils tirent leurs énergies et leurs significances. Trois branches de la soma-esthétique sont identifiables :

- La soma-esthétique analytique : il s'agit d'une explication de la nature de nos perceptions et pratiques corporelles et de leur fonction dans notre connaissance et notre construction du monde.
- La soma-esthétique pragmatique : elle explore les méthodes spécifiques d'amélioration somatique et s'engage sans leur critique comparative.
- La soma-esthétique pratique : il s'agit d'un travail corporel visant à l'amélioration somatique de soi.

Jacques Gaillard, s'appuyant sur sa formation en technique F.M. Alexander et sur l'approche psycho-phénoménologique initiée par Dewey et développée par Natalie Depraz et Pierre Vermesch dans le GREX⁶, suggère, contre une anthropologie strictement cognitive, « une méthode d'accès à la subjectivité permettant d'affiner la prise en compte de ce qui est en jeu, quoique non conscient, dans toute expérience. Se rendre sensible aux « grains » de l'expérience et à ses multiples « couches », ouvre à la possibilité de suspendre les actes générant de la tension et les choix qui créent du désaccord. L'enjeu est bien d'apprendre à faire taire en soi les voix de ceux qui compulsivement aliènent, obligeant à vivre « hors » et/ou « au-delà de soi » (Gaillard, 2008). Il est donc important de porter une attention à nos états vécus au travers des expériences corporelles comme nous pouvons les

⁶ <http://www.expliciter.fr>

vivre en Éducation Physique et Sportive afin de construire une identité corporelle et apprivoiser son propre corps.

6. UNE DESCRIPTION EN PREMIÈRE PERSONNE EN CP5 ?

Nancy Midol, membre du groupe de recherche sur l'Hypnose Médicale GEAHM Paris et du groupe de recherche sur la phénoménologie psychiatrique, Hôpital Pasteur-Faculté de Médecine, UNSA, croise depuis 1980 une approche sur la transe à la première personne avec une approche à la deuxième et à la troisième personne dans les domaines de l'hypnose médicale, de la médecine traditionnelle chinoise, des rituels de danse d'incorporation dans l'Umbanda. Dans la société actuelle où le stress, les emplois du temps surchargés sont très présents, beaucoup tentent ainsi d'apprendre à sentir leur corps pour se centrer sur leurs sensations internes et se détendre :

« Pour approcher le phénomène de la dissociation qui permettrait d'entrer en transe, je prendrai l'exemple d'un rituel d'intronisation des apprentis médiums et des médiums dans la tradition afro-brésilienne de l'Umbanda. Cette expérience sera suivie de façon existentielle et interprétée selon une approche phénoménologique. L'entrée en transe se fait comme en hypnothérapie par un guidage, ici du chef spirituel. La consigne étant, après un cérémonial précis, de continuer à danser naturellement en "ressentant son corps". L'initiation consiste alors en une sorte de danse à deux (mais probablement à beaucoup plus !) par l'intermédiaire d'un tissu manipulé par le chef spirituel sur le corps dansant » (Midol, 2011).

Cette tendance à l'entretien de soi (Travaillot, 1998)⁷ peut être remarquée aujourd'hui (Andrieu, 2008) dans la société au travers de l'influence du taï-chi, des massages orientaux, et même en EPS où des activités comme le yoga, la relaxation commencent à se faire une place depuis⁸. Cette autoréflexivité de santé repose sur une discipline d'existence, comme les chemins du corps du yoga (Tardan-Masquelier, 1996). La conscience du corps (Molaro, 2009), comme l'appropriation occidentale de la méditation (Grison, 2012), du yoga ou du tai-chi (Rouanet, 2011), fournit des informations quotidiennes sur la santé (Klein, 2010) à travers la posture, la sensation (Candau, 2000), le mouvement et la respiration. Attendre la maladie pour s'intéresser à la vie de son corps est une attitude passive qui n'écoute pas l'activité du vivant. Le dispositif expérientiel doit permettre et la sensation et sa réappropriation esthésiologique afin que le sujet vive de l'intérieur la recalibration sensorielle de sa chair : la contrainte d'exercice (modification de la posture, intensification du vécu corporel, conscience sensorielle) repose sur un dispositif de déshabituuation. Le plaisir de la chair n'est pas seulement celui incorporé et rémanent dans le temps retrouvé de l'espace incarné : celui de la reconnaissance par la retrouvaille en soi de ce qui est revécu hors de soi. Ce plaisir de la chair est intime.

Le contexte d'une conscience organique de la santé déplace le corps d'une problématique du soin esthétique à l'éthique du soi. La conscience du corps, présente aussi chez l'adulte (il suffirait de se référer aux travaux de Thomas Hanna, de Richard Shusterman, de Natalie Depraz...), est

⁷ Nous référons ici au travail pionnier de notre collègue Geneviève Cogérino (1996, 1998) et au mémoire de Master d'Alexia Buzzi sous la direction de Christine Pépin, *Épistémologie des techniques de relaxation en EPS*, Faculté du sport de Nancy, 2010

⁸ B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009 « Relaxation » :

Compétence attendue de niveau 3 : se centrer sur soi dans l'activité et réaliser des techniques respiratoires, éprouver des états de contraction/relâchement musculaire, prendre des postures permettant d'engager un état de détente.

Compétence attendue de niveau 4 : réaliser et associer des techniques respiratoires, des mobilisations articulaires et musculaires, des postures spécifiques, des évocations mentales et en identifier les effets pour assurer un état de détente.

Compétence attendue de niveau 5 : concevoir et réaliser des actions sur soi (techniques respiratoires, mobilisations articulaires et musculaires, postures et évocations mentales) destinées à un état de bien-être psychologique et physiologique.

liée au développement personnel par une expérience attentionnelle sur la respiration et la sensation vécues. L'expérience du Qi-gong (Chenault, 2010) découvre l'énergie potentielle, l'équilibre et l'harmonie, la lenteur, le geste juste et la transformation intérieure. Sans doute l'origine des APDP aurait-elle pu s'appuyer davantage sur l'histoire des thérapies corporelles (Andrieu, 2008) pour ne pas en rester à une assimilation des méthodes du Qi-gong, du yoga (Cazemajou, 2010), du théâtre (Visioli, 2009), du judo (Hilpron & Rosselin, 2010), de la sophrologie ou du Feldenkrais, selon un contexte culturel et philosophique très différencié. Dans la dernière partie de sa thèse, Mikael Hilpron, étudie ainsi en première personne, comment « Faire judo à l'échelle des corps : des sens dans l'action au sens de l'action ». L'étude de la construction à partir de la « pratique de l'intérieur » s'appuie sur une anthropologie sensorielle à partir de l'environnement sonore du dojo, la respiration de l'univers olfactif et le toucher des corps. Les notes sensorielles de son journal de terrain s'inscrivent dans le sens pratique et l'inconscient moteur alors que l'attention, une nouvelle attention à soi, se révèle au fur et à mesure. Sur les modes de socialisation, les liens expérientiels et entre générations engagent un système de devoirs et d'obligation mutuelle.

L'attention expérientielle (Récopé, 2012) est-elle dès lors une solution pour contourner la psychologie représentationnelle du corps ? Ni conscience thétique de stimulus, ni conscience thétique de la réaction, le mouvement concret du malade « est son corps et son corps est la puissance d'un certain monde » (Merleau-Ponty, 1945, p. 124). L'homme normal peut lui encore « se situer dans le virtuel » en se détournant de l'objet senti pour retenir la sensation, la simuler ou la retrouver encore. Shaun Gallagher rappelle, dans son analyse des rapports entre le corps vécu et l'environnement, combien la conception que se faisait Merleau-Ponty de la phénoménologie de la perception était déjà préréflexive : dans une sorte de connaissance tacite ou implicite, la conscience est ainsi engagée dans le monde sans le savoir ; la présence du corps au monde est révélée dans la fatigue, dans la douleur et dans l'inconfort, expériences par lesquelles le corps exprime un vécu de son vivant sans passer par une représentation consciente⁴. En soulignant la continuité phénoménologique entre le corps et l'esprit, Merleau-Ponty a avancé l'idée que les actions intentionnelles ne sont pas une propriété exclusive d'un esprit écarté du corps. L'intentionnalité est l'expression d'une association étroite entre les activités psychiques et corporelles, car la capacité de produire des actes intentionnels ayant un but interactif et adaptatif par rapport à l'environnement n'est pas une exclusivité de l'esprit. L'intentionnalité corporelle est donc la capacité du corps de se lier dynamiquement et activement aux circonstances environnementales.

Au plan scolaire, un rapport sur ces mêmes pratiques a été commandé par l'Inspection Générale au groupe de réflexion de l'académie de Lille, placé sous la responsabilité de Raymond Dhellemmes. Le document produit (1998) milite pour la prise en compte des « Activités Scolaires de Développement et d'Entretien Physique » (ASDEP), présentées comme des APS « comme les autres » (Dhellemmes & Tribalat, 2000). La même année, ce travail a été repris par les rédacteurs du « Programme d'éducation physique et sportive des classes préparatoires économiques et commerciales, littéraires et scientifiques aux grandes écoles » qui organisent la classification des APS en neuf groupes, le neuvième groupe étant dénommé « activités physiques d'entretien et de développement de la personne », avec le programme du cycle terminal publié le 30 août 2001, dans lequel est ajoutée une nouvelle compétence d'ordre culturel intitulée « orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi » (CC5).

CONCLUSION

L'expérience corporelle est une méthode d'apprentissage subjectif qui renouvelle la description motrice et subjective de l'action tout en y intégrant le vécu en première personne (Perrera, 2010) : face à la phénoménologie et à l'anthropologie réflexive, l'expérience corporelle trouve dans ces modèles des implications scolaires.

La voie est désormais ouverte pour un corps vécu et décrit en première personne pour autant que les Staps, jusque dans leurs futures IO, parviennent à intégrer l'écologie corporelle et l'expérience motrice dans une compréhension holistique de l'évaluation biossubjective de l'apprentissage. Puisse ce numéro y contribuer !

RÉFÉRENCES

- ANDRIEU B. ED.** (2006). *Le dictionnaire du corps*. Paris, Éditions CNRS.
- ANDRIEU B. ED.** (2010). *Philosophie du corps : expériences, interactions et écologie corporelle*. Paris, Vrin.
- ANDRIEU B. ED.** (2011). *Le corps du chercheur. Pour une méthodologie immersive*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- ANDRIEU B.** (2012). *L'autosanté. Vers une médecine réflexive*. Préface de Christian Hervé. Paris, Armand Colin.
- ANDRIEU B. ED.** (2013). *L'éthique du sport. Normes, Valeurs et Agentivité*. Préface de M. McNamee. Lausanne, L'Âge d'Homme.
- ANDRIEU B., RICHARD G.** (2013). *L'expérience corporelle en Staps. V Biennale de l'AFRAPS/Nancy 2012*, Éditions Afraps.
- ANDRIEU G.** (2009a). *Sport et spiritualité*. Paris, L'Harmattan.
- ANDRIEU G.** (2009b). *Sport et conquête de soi*. Paris, L'Harmattan.
- ARDOINO J.** (1975). Prendre corps : incarnation ou réification, *Pour*, Revue de Grep, n° 41, 111-130.
- ARNAUD P.** (1983). *Les savoirs du corps. Éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- BARBEROUSSÉ A.** (1999). *L'expérience*. Paris, Flammarion.
- BAUD S., MIDOL N., EDOS.** (2009). *La conscience dans tous ses états ; Approches anthropologiques et psychiatriques cultures et thérapies*. Paris, Masson.
- BEAUCHEZ J.** (2007). *L'empreinte du poing dans la manufature de soi. Pour une anthropologie réflexive du corps pugilistique*, Thèse Staps, Université de Strasbourg.
- BEAUCHEZ J.** (2011). Conter les coups. Pour une anthropologie du corps pugilistique, *Corps*, Paris, CNRS, n° 9, 283-291.
- BERCOFF A.** (1980). *Vivre plus*. Paris, Laffont.
- BERNARD M.** (1976). *L'expressivité du corps. Les avatars d'un concept et les discours*, Dir. Paul Ricoeur, Université Paris 10.
- BERTHOZ A., ANDRIEU B., EDOS.** (2011). *Le corps en acte. Centenaire Maurice Merleau Ponty*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- BERTHOZ A., PETIT J.-L.** (2010). *Phénoménologie et physiologie de l'action*. Paris, Odile Jacob.
- BERTRAND M., DUMONT M.** (1973). *L'expression corporelle à l'école*. Paris, Vrin, coll. « Psychopédagogie du sport ».
- BIACHE M.-J.** (2008). La construction de l'expérience corporelle : de l'expérience personnelle à l'expérience transcendantale. Actes du colloque Corps, Cultures et Différences. In M. Chenault et M. Zicola (eds.) *Du handicap au développement corporel* (pp. 53-60). Orléans, Presses universitaires d'Orléans.
- BROHM J.-M.** (1977). Thèses sur l'expression corporelle. *Quel corps ?*, n° 7, mars.
- BUCHER W.** (1994). Expériences corporelles, motrices et sportives, sur roues et roulettes. *Sporterziehung in der Schule*, pp. 20-28.
- BLOUIN-LE BARON J.** (1981). *L'expression corporelle : analyse socio-culturelle de l'activité et de ses pratiquants*, thèse en Science de l'Éducation sous la direction de Christian Pociello, Université Paris V.
- BLOUIN-LE BARON J.** (1983). De l'« Expression corporelle » aux « Expressions corporelles », *La recherche en danse*, n° 2, p. 127-140.
- BOULANGER P.-L.** (2013). *L'épreuve sportive de soi*. Thèse Philosophie, Université Paris Ouest.
- CANDAU J.** (2000). *Mémoires et expériences olfactives. Anthropologie d'un savoir-faire sensoriel*. Paris, Presses universitaires de France.
- CAZEMAJOU A.** (2010) *Le travail de yoga en cours de danse contemporaine : Analyse anthropologique de l'expérience corporelle*. Thèse sous la direction de Georgiana Wierre-Gore Université de Clermont-Ferrand.
- CHENAULT M.** (2008). *Une approche psycho-phénoménologique des états de conscience du corps dans la pratique*

- traditionnelle chinoise du qigong.* Thèse Staps, sous la direction de Benoit Grison, Université d'Orléans.
- COMPTE R., BUI-XUAN G.,** (2012). *Sport adapté, handicap et santé.* Éditions AFRAPS.
- COGÉRINO G.** (1998). *Des pratiques d'entretien corporel aux connaissances d'accompagnement, 1998.* Dossier EPS 37, Éditions Revue EPS.
- CORNELIOP J., MAO P., EDS.** (2010). *Créativité et innovation dans les loisirs sportifs de nature. Une autre monde en émergence.* Éditions du Fournel, coll. « Sportnature.org ».
- DEPRAZ N., VARELA F.J., VERMERSCH P.** (2011). *À l'épreuve de l'expérience. Pour une pratique phénoménologique.* Book Series: Phenomenological Workshop Texts.
- DESCAMPS M.-A.** (1991). Épistémologie du sport et niveaux de conscience, *Anthropologie du sport. Perspective critiques*, Andhsa-Matrice-Quel corps ?, p. 190-193.
- DEWEY J.** (1929) *Expérience and Nature*, La Salle, Open Court Press. Trad. fr. Joëlle Zask, 2012, Paris, Gallimard.
- DEWEY J.** (1931). *L'art comme expérience*, Œuvres Philosophiques, tome II, éd. J.-P. Cometti, 2006, Paris, Éditions de l'Éclat.
- FACHE H.** (2010). *L'expérience corporelle des pratiquants de volley-ball en situation. Phénomènes et structure des apparaissants.* Thèse sous la direction de Michel Récopé (2010), Éditions universitaires européennes, 2011.
- FEREZ S.** (2005). *Mensonge et vérité des corps en mouvement. L'œuvre de Claude Pujade-Renaud.* Paris, L'Harmattan.
- FEREZ S.** (2007). Claude Pujade-Renaud et le génie des mises en scène réflexives du corps. *Corps*, n° 3, 99-104.
- FONTANILLE J.** (2011). *Corps et sens.* Paris, Presses universitaires de France.
- FOUCAULT M.** (2012). *Du gouvernement des vivants (1979-1980).* Paris, Gallimard/Seuil.
- GAILLARD J.** (2004). *Expérience sensorielle et apprentissage. Approche psycho-phénoménologique.* Paris, L'Harmattan.
- GAL M.** (1993). *Savoir nager. Une pédagogie de la natation. « De l'école aux associations ».* Paris, Revue EPS.
- GAL-PETITFAUX N.** (2011). *La leçon d'Éducation physique et sportive : formes de travail scolaire, expérience et configurations d'activité collective dans la classe. Contribution à un programme de recherche en anthropologie cognitive HDR.* HDR, Université Blaise Pascal - Clermont-Université.
- GUÏOUX A., LASSERRE E.** (2002). *Corps et Yoga ou la quête de fusion du sens et du sensible* (Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie). Université Lumière-Lyon 2, Lyon.
- GEYSEY J.** (2010). *Le Verbe et la chair, Un siècle de bréviaires de la République. Une archéologie du corps dans les manuels scolaires français de morale et d'hygiène (1880-1974).* Paris, L'Harmattan.
- GRISON B. ED.** (2012). *Bien-être/Être bien. Techniques de Conscience du Corps Orient/Occident.* Paris, L'Harmattan.
- GROS F.** (2011). *Marcher une philosophie.* Paris, Flammarion.
- HILPRON M., ROSSELIN C.** (2010). « Vécu corporel du judo et globalisation du sport. Une comparaison France-Japon », *Journal des Anthropologues*, n° 120-121, « Les cultures sportives au regard de la globalisation », pp. 313-332.
- HILPRON M., CHENAULT M., HAMARD A.** (2011). Héritage oriental des techniques de conscience du corps, *Transverse*, 2, pp. 47-55.
- HINDERSCHID J.** (2012). *Autopsie de l'expérience de la blessure. Cas des blessures graves chez les sportifs de haut niveau,* Thèse Staps, Clermont-Ferrand, Dir. Marie-José Biache.
- HUET B., GAL-PETITFAUX N.** (2010). *L'expérience corporelle.* Éditions Revue EPS.
- INSTRUCTIONS OFFICIELLES DES LYCÉES** (1986, avril 2017). *Bulletin Officiel* n° 15.
- LE BLANC G.** (2012). *Courir. Méditations physiques.* Paris, Flammarion.
- LE BOULCH J.** (1961). L'avenir d'une éducation physique scientifique, *Les Cahiers scientifiques d'éducation physique*.
- LE BOULCH J.** (1967). L'éducation et la rééducation de l'attitude, *S.F.U.R.P. Annales de rééducation physique*, janvier, p. 18.
- LE BOULCH J.** (1998). *Le corps au XX^e siècle,* Paris, Presses universitaires de France.
- LEBRETON F., ANDRIEU B.** (2012). Quand le sport fait corps avec l'espace urbain. Introduction théorique à une écologie corporelle de la ville, *Loisirs et sociétés/Society and Leisure*, Presses de l'Université du Québec, pp. 99-120.
- LOUDCHER J.-F.** (1997). Réflexion sur l'évolution de la culture corporelle au XIX^e et au XX^e siècle en France à travers l'analyse de l'histoire de la boxe française. Colloque International « Comment peut-on enseigner une culture corporelle ? », 29, 30, 31 mai 1997, Montpellier. Publication sous forme de CD-ROM.
- MCNAMEE M. ED.** (2005). *Philosophy and the Sciences of Exercise, Health and Sport: Critical Perspectives on Research Methods.* London, Routledge.
- MERLEAU-PONTY M.** (1942). *La structure du comportement.* Paris, Presses universitaires de France.
- MERLEAU-PONTY M.** (1945). *Phénoménologie de la perception.* Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- MERLEAU-PONTY M.** (1953). *Le monde sensible et le monde de l'expression.* EdMétis Press, 2011.

- METTOUDI C.** (2010). *Comment enseigner en maternelle les activités physiques et les expériences corporelles*. Paris, Hachette.
- MIDL N.** (2010). *Écologie des transes*. Préface de François Laplantine. Paris, Téraèdre, coll. « L'Anthropologie au coin de la rue ».
- MOLARO C.** (2009). *Vers une écologie des pratiques corporelles*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C., LIOTARD P. EDS.** (2012). *L'Éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies. 1881-2011*. Éditions AFRAPS.
- PARLEBAS P.** (1999). Les tactiques du corps, in M.-P. Julien et J.-P. Warnier, eds., *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet* (pp. 29-43). Paris, L'Harmattan.
- PERRERA E.** (2010). *La production du body-builder ? Ascèse, emprise et lien sectaire*, Thèse Sociologie, Université de Montpellier 3.
- PETITMENGIN C. ED.** (2009). *Ten Years of Viewing from Within. The Legacy of Francisco Varela*, Imprint Academic.
- PETITMENGIN C.** (2010). La dynamique pré-réfléchie de l'expérience vécue, *Alter - Revue de Phénoménologie*, n° 18, pp. 165-182.
- PHILIPPE-MEDEN P.** (2012). *Georges Hébert et le théâtre, Une esthétique de la Nature au fil de l'Éducation Physique, la revue Sportive, Scientifique, Pédagogique, d'Enseignement et de Critique (1902-1940)*, Thèse d'Ethnoscénologie, Université de Paris 8, Dir. J.-M. Pradier.
- QUIDU M.**, 2012, *Les sciences du sport en mouvement. Innovations et traditions théoriques en Staps*. Préface de Bernard Andrieu. Paris, L'Harmattan.
- RAVENEAU G., SIROST O., EDS.** (2011). *Anthropologie des abris de loisirs*. Paris, Presses universitaires de Paris Ouest.
- RÉCOPÉ M. ED.**, (2011). Activité, Expérience, Incorporation, *Travail et appentissage*, Paris, Éditions Raison et passions, n° 7.
- RÉCOPÉ M.** (2013). *Sensibilité et expérience corporelle : le cas des volyeurs en situation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- ROUANET S.** (2011). *Les sens du Ren. Ethnographie d'une école de Tai-Chi*, Thèse Sociologie, Université de Montpellier. Dir. J. Gleyse.
- SHUSTERMAN R.** (2007). *Conscience du corps : pour une somatoesthétique*. Paris, Éditions de l'Éclat.
- SILVESTRI L.** (2013).*, Corps, soi, émotions dans la pratique contemporaine des arts martiaux indiens* (titre provisoire), Sous la direction de Enrico Comba et Gilles Tarabout, Université de Turin et EHESS-Paris.
- SIROST O. ED.** (2013), *Le corps au quotidien. Sociologie des expériences corporelles*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- TARDAN-MASQUELIER Y.** (1996). *Les chemins du corps*. Paris, Albin Michel, coll. « L'être et le corps ».
- TRAVAILLOT Y.** (1998). *Sociologie des pratiques d'entretien du corps : l'évolution de l'attention portée au corps depuis 1960*. Paris, Presses universitaires de France.
- TRAVERS M., MASCRET N., REY O.** (2010). *L'élève débutant en EPS : vivre une première expérience dans 20 APSA*, Paris, Éditions Revue EPS.
- VANPOULLE Y.** (2011) *Épistémologie du corps en Staps. Vers un nouveau paradigme*. Préface de Bernard Andrieu et Didier Delignières Paris, L'Harmattan, coll. « Mouvements des Savoirs ».
- VISIOLI J.** (2009). *Émotions, Corps et Théâtralité. Contribution à une modélisation de l'expertise quotidienne de l'activité des enseignants en Éducation Physique et Sportive*. Sous la direction de Luc Ria, Université de Clermont-Ferrand.
- VIVIER C., LOUDCHER J.-F. ET AL.** (2000). Les modèles de la revue E.P.S. (1970-2000), in T. Terret, éd., *Éducation physique sport et loisir (1970-2000)*, A.F.R.A.P.S., pp. 87-120.